ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAOUNATE
COMMUNE AIN AICHA

Avis d'achat sur bon de commande n°13/2026

Le président de la commune Ain Aicha procède à l'achat sur bon de commande des Prestations du présent avis en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 02-22-431 DU 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Entretien du réseau d'éclairage public

Désignation des prestations	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté
1-F ET P TRANSFORMATEUR 250 W 1ER CHOIX	1-F ET P TRANSFORMATEUR 250 W 1ER CHOIX	U	20
2-F ET P TRANSFORMATEUR 150 W 1ER CHOIX	2-F ET P TRANSFORMATEUR 150 W 1ER CHOIX	U	15
3-F ET P TRANFRORMATEUR 70 W 1ER CHOIX	3-F ET P TRANFRORMATEUR 70 W 1ER CHOIX	U	20
4-LAMPE DE 70 W RADIUM 1ER CHOIX	4-LAMPE DE 70 W RADIUM 1ER CHOIX	U	100
5-AMORCEUR 1ER CHOIX	5-AMORCEUR 1ER CHOIX	U	40
6-F ET P LAMPE INGELEC POUR ADMINISTRATION 1ER CHOIX FILETAGE	6-F ET P LAMPE INGELEC POUR ADMINISTRATION 1ER CHOIX FILETAGE	U	15
7-F ET P LAMPE INGELEC POUR ADMINISTRATION 1ER CHOIX CLOU	7-F ET P LAMPE INGELEC POUR ADMINISTRATION 1ER CHOIX CLOU	U	15
8-F ET P PROJECTEUR LED 250 W 1ER CHOIX	8-F ET P PROJECTEUR LED 250 W 1ER CHOIX	U	04

Lieu d'exécution : COMMUNE AIN AICHA
Délai d'exécution : 10 jours
Date et heure limite de réception des devis des concurrents :23/11/2026 à 10h00.
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés Publics accessible à l'adresse **www.marchépublics.gov.ma**

LE PRESIDENT

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Intérieur ★ Province de Taounate
Commune Aïn Aïcha

Le Président de La Commune
Aïn Aïcha
Signé : Mohamed ES-SAMLI